

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Signature de la convention de partenariat entre Manche Numérique et Haute-Saône Numérique

La signature a eu lieu mercredi 17 septembre sur le stand de l'**AVICCA** (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel), à l'occasion des **universités de la transition numérique des territoires** (UTNT) et était organisée par les syndicats mixtes **Manche Numérique** et **Haute-Saône Numérique**, en présence de **Monsieur Antoine DELAUNAY, président de Manche Numérique**, **Monsieur Laurent BAILLY, Président de Haute-Saône Numérique**, d'**Ariel Turpin** délégué général de l'**AVICCA** et d'une vingtaine de participants du salon.

Manche Numérique et Haute-Saône Numérique sont deux syndicats mixtes territoriaux dédiés aux aménagements numériques des territoires et aux services numériques pour les collectivités. Cette convention de partenariat privilégié permet aux collectivités membres et adhérents de Haute-Saône Numérique de bénéficier des produits, services et licences de la centrale d'achats de Manche Numérique, dans une logique de mutualisation et d'efficacité de l'achat public.

## Un partenariat au service de l'achat public mutualisé

Manche Numérique a créé sa centrale d'achats en 2010. Elle mutualise les acquisitions pour le bénéfice des collectivités et des pouvoirs adjudicateurs souhaitant profiter de son expertise dans des domaines tels que le matériel informatique, les licences logicielles, ainsi que d'autres produits numériques, selon les besoins exprimés par ses membres.

Un catalogue de plus de 1 500 références, alimenté par des marchés publics dédiés, est ainsi proposé à tout pouvoir adjudicateur signataire de la convention d'accès à la centrale d'achats, ainsi qu'aux membres de Manche Numérique. Ce catalogue est établi prioritairement en fonction des besoins de ses utilisateurs.

Haute-Saône Numérique regroupe le département de la Haute-Saône, 18 EPCI et leurs communes. Le Syndicat Haute-Saône Numérique rejoint ainsi Manche Numérique sur une offre de services de centrale d'achats dont il ne disposait jusqu'ici pas. Ce partenariat privilégié entre deux structures de mutualisation au service des collectivités renforcera l'efficacité de l'achat public de produits numériques, dans une démarche responsable et durable.

## Une centrale d'achats publique reconnue à l'échelle locale et nationale

Depuis 2010, la centrale d'achats a permis de répondre aux besoins de plus de 350 collectivités dans le département de la Manche, mais aussi de collectivités situées dans le Calvados, l'Orne, la Seine-Maritime, la Sarthe et la Vendée.

Le catalogue est régulièrement mis à jour pour s'adapter aux besoins des collectivités et à l'évolution des prix du marché, afin de leur faire bénéficier des meilleures conditions d'achat. Les grandes familles de produits et de licences comprennent notamment les licences bureautiques, les ordinateurs portables et fixes, ainsi que les écrans et panneaux d'affichage.

Manche Numérique ajoute régulièrement de nouveaux marchés, comme récemment des abonnements de téléphonie mobile et du matériel reconditionné. Du matériel adapté a également été intégré pour répondre aux besoins de jeunes et d'adultes présentant des contraintes spécifiques, notamment liées aux troubles DYS.

## Photos pour vos articles



Légende : À gauche Laurent BAILLY, président de Haute-Saône Numérique, à droite Antoine DELAUNAY, président de Manche Numérique.



Légende : Signature de la convention sur le stand de l'AVICCA.

Lien photo :

<https://drive-mn.manchenumerique.fr/index.php/s/jD5PpaF8jkm8NxR>

### À propos de Manche Numérique

Opérateur public de services numériques des collectivités, Manche Numérique accompagne aujourd'hui près de **310 communes** manchoises dans leur transition numérique.

À travers sa centrale d'achats, Manche Numérique propose au **niveau national** plus de **1 500 références** de produits et solutions numériques mutualisés, permettant aux communes, intercommunalités et autres établissements publics d'accéder à des services et équipements innovants, à des conditions techniques et financières optimisées : matériels et licences informatiques, panneaux d'affichage légal, télétransmission des actes, cybersécurité et bien d'autres services à ses collectivités adhérentes.

[manchenumerique.fr/](http://manchenumerique.fr/)



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

02 33 77 83 60 | [communication@manchenumerique.fr](mailto:communication@manchenumerique.fr)